

Envoi par courrier et par télécopieur : (418) 763-7810

Québec, le 19 juillet 2005

M. Claudel Pelletier
Direction de l'aménagement de la faune
de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
124, 1^{re} Avenue ouest
Sainte-Anne-des-Monts (Québec) G4V 1C5

Objet : Projets de parcs éoliens à L'Anse-à-Valleau et à Baie-des-Sables

Monsieur,

À la suite de l'audience publique tenue en mai et juin derniers sur le projet précité, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet les questions suivantes :

- Le promoteur a déposé l'inventaire des oiseaux de proie réalisé au printemps 2005 pour le projet de parc éolien à L'Anse-à-Valleau (DA44a). Est-ce que les résultats de cet inventaire sont satisfaisants ?
- Considérez-vous le secteur du parc éolien comme des voies de migration pour les oiseaux de proie ?
- Est-ce que des mesures d'atténuation particulières devraient être prises ?

...2

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Marie-Josée Méthot
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission